APPUYER

les enfants et les élèves de l'Ontario ayant des affections médicales



Appuyer les enfants et les élèves de l'Ontario ayant de l'épilepsie

Promouvoir le bien-être des enfants et des élèves est l'un des quatre objectifs clés de la vision Atteindre l'excellence – Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario. Pour veiller à la santé et à la sécurité des enfants et des élèves ayant une ou plusieurs affections médicales, il est important que les familles, les membres de la communauté scolaire, les partenaires communautaires et les professionnels de la santé joignent leurs efforts.

Ce qu'il faut savoir sur l'épilepsie

L'épilepsie est due à des vagues soudaines d'hyperactivité dans le cerveau qui provoquent des « crises », dont la forme, la violence et la fréquence varient selon où survient l'activité cérébrale anormale. L'épilepsie est le diagnostic, dont une crise est le symptôme. On porte un diagnostic d'épilepsie si on a constaté chez une personne deux crises ou plus qui ne sont pas liées à une autre affection.

Quelques données sur l'épilepsie

- Chaque année, au Canada, 15 500 personnes sont diagnostiquées comme étant épileptiques.
- L'épilepsie touche plus de 300 000 personnes au Canada dont près de 1 élève sur 100.
- Les crises peuvent se manifester sous diverses formes : une fixité prolongée du regard pendant laquelle l'élève est pleinement conscient, une perte de conscience, des mouvements convulsifs, une rigidité des membres du corps. Si, parfois, la solution est de procéder à une intervention chirurgicale, les médicaments restent le moyen le plus courant de prendre en charge l'épilepsie.

Vivre avec l'épilepsie

Lorsque la prise en charge de la maladie est efficace, les personnes épileptiques peuvent mener une vie normale et productive. Souvent, l'anxiété et la stigmatisation sociales entourant l'épilepsie ont plus d'effets préjudiciables sur la qualité de vie de la personne que les symptômes physiques de la maladie. Parmi les facteurs qui peuvent déclencher une crise d'épilepsie, citons la consommation d'alcool, le stress non géré et certains facteurs environnementaux (p. ex., l'exposition à des lumières clignotantes). Si la personne épileptique évite ces facteurs déclencheurs, elle devrait pouvoir participer pleinement aux activités qui l'intéressent. Si l'épilepsie est efficacement prise en charge et si elle s'accompagne des aménagements adéquats, elle ne devrait pas constituer un obstacle à la réussite.





Créer un environnement inclusif à l'école

Tous les enfants épileptiques, aussi indépendants qu'ils soient, doivent pouvoir compter sur le soutien d'adultes attentionnés en qui ils peuvent avoir confiance, que ce soit à l'école ou ailleurs.

Pour créer un environnement inclusif, il est primordial de sensibiliser les enfants à différentes affections médicales. Lorsqu'un enfant est diagnostiqué comme étant épileptique, ses parents doivent lui expliquer ce qu'est l'épilepsie et quelles en sont les causes dans un langage simple qu'il comprendra. En incitant les enfants et les élèves à parler de leur affection médicale à leurs amis, on les aide à trouver auprès de ces derniers du soutien et de la compréhension.

La communication continue entre l'école, les élèves et les familles est essentielle lorsqu'un élève a été diagnostiqué comme étant épileptique et qu'il commence l'école. De plus, il est primordial de maintenir un échange d'informations ouvert tout au long de l'année scolaire, surtout s'il y a des changements dans l'affection médicale de l'élève.

Les familles sont invitées à collaborer avec l'école afin de créer un plan de soins personnalisé pour leur enfant. Ce plan prévoira des stratégies de soutien ou des adaptations afin que les élèves puissent participer pleinement aux activités scolaires.

Le ministère de l'Éducation attend de tous les conseils scolaires de district et de toutes les autorités scolaires de l'Ontario qu'ils élaborent et maintiennent des politiques pour soutenir les enfants et les élèves souffrant d'asthme, d'anaphylaxie, de diabète et d'épilepsie dans les écoles.

Interventions d'urgence

Pour savoir comment traiter un problème urgent lié à l'épilepsie, le personnel scolaire doit se reporter au plan de soins personnalisé de l'enfant. Si un enfant fait une crise d'épilepsie, il est important de rester calme et de soutenir l'enfant. Il n'est pas indispensable d'appeler le 911; toutefois, si la crise dure plus de cinq minutes ou recommence sans récupération complète, il faut immédiatement obtenir une assistance médicale. Si vous êtes présent lorsqu'un élève a une crise, ne tentez pas de restreindre ses mouvements; ôtez plutôt les objets dangereux, à coins aigus ou pointus, qui pourraient présenter un risque de blessure, et laissez la crise suivre son cours.

Voici quoi faire en cas d'urgence :

- 1. Restez calme.
- 2. Composez le 911.
- 3. Avertissez la personne à joindre en cas d'urgence, dont le nom figure dans le plan de soins personnalisé de l'élève.

Autres renseignements

Epilepsy Ontario

http://epilepsyontario.org/ (en anglais uniquement)

Écoles saines, ministère de l'Éducation de l'Ontario www.edu.gov.on.ca/fre/healthyschools/affectionsmedicales.html

ISBN 978-1-4868-0888-5 (PDF) © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2017